

Délibérations du Conseil Municipal d'OUSSE
Séance du 29 janvier 2013 à 20h30

L'an deux mille treize, le vingt-neuf janvier, à 20h30, le Conseil Municipal, convoqué le 23 janvier 2013, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BOURIAT Jean-Claude, Maire.

Présents 15 Mesdames et Messieurs BOURIAT Jean-Claude, CAMBET Geneviève, COUTENET Jean-Louis, CAPELLE Bernard, ZEROUAL Sylvie, ARTIGANAVE Suzanne, BARDOCHAN Michel, DEAT Olivier, GIL Nicole, KALVIKOWSKI Romain, LEJEUNE Jean-Louis, LIMERAT Bernadette, MENGEOLE Sandrine, PUPION Claire et SOULAGNET Christophe.

Absents représentés 3 Monsieur COFFIN Pascal (pouvoir donné à Monsieur BOURIAT), Madame COURTADE Christine (pouvoir donné à Madame ZEROUAL) et Monsieur SOMPROU Jean-Pierre (pouvoir donné à Monsieur CAPELLE).

Absents 0

La convocation a été affichée le 23 janvier 2013. Madame ZEROUAL a été élue secrétaire de séance. Mademoiselle MERESSE, secrétaire générale, était également présente.

Délibération n° 1 : Extension des compétences de la communauté d'agglomération aux activités d'eaux vives

Monsieur le Maire expose à l'assemblée communale que la communauté d'agglomération Pau Pyrénées a souhaité par délibération du 13 décembre 2012 se doter, au titre des compétences librement choisies, d'une compétence relative aux activités d'eaux vives afin d'harmoniser et de coordonner les politiques publiques dans ce domaine.

Il est proposé d'approuver cette extension de compétences et donc la modification des statuts de la communauté d'agglomération.

Le conseil municipal, après avoir entendu le Maire en ses explications complémentaires et avoir délibéré :

- **DECIDE** d'approuver le transfert à la communauté d'agglomération de la compétence librement choisie « Activités d'eaux vives » ;
- **APPROUVE** la modification en ce sens des statuts de la communauté d'agglomération

Présents : 15 Exprimés : 18 Abstention : 1 Pour : 15 Contre : 2
(contre : Claire PUPION et Bernadette LIMERAT ; abstention : Jean-Louis COUTENET)

Délibération n°2 : Voirie communale : Domaine des Pyrénées : demande de reprise des voiries et espaces communs

Monsieur le Maire expose à l'assemblée communale qu'il a reçu une demande de reprise dans la voirie communale des voies et espaces verts communs du Domaine des Pyrénées.

Le conseil municipal, considérant que rien ne s'oppose en l'état actuel de ses connaissances à une telle opération,

DECIDE à l'unanimité, du principe de reprise dans la voirie communale des voies et espaces verts communs et **DIT** que sa décision définitive n'interviendra qu'à l'issue de l'enquête publique réglementaire prévue en pareil cas.

Présents : 13 Exprimés : 18 Abstentions : 0 Pour : 18 Contre : 0

Délibération n° 3 : Fin de l'enquête publique relative à la reprise des espaces communs du Clos Saint François

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée communale la délibération du 29 mai 2012 acceptant le principe de l'intégration de la voirie et des espaces verts du lotissement « Le Clos Saint François » dans la voirie communale.

Une enquête publique s'est tenue du 4 au 20 décembre 2012 inclus quant à la reprise par la commune des parcelles cadastrées CD 211, 212, 213, 214 et 215. Aucune observation n'a été formulée dans le cadre de cette enquête qui a recueilli l'avis favorable du commissaire-enquêteur.

Toutes les formalités administratives ayant été accomplies, le Maire considère que rien ne s'oppose à ce projet et que les actes authentiques de cession peuvent être dressés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications complémentaires du Maire et après avoir délibéré :

A l'unanimité,

-DECIDE l'intégration à la voirie communale, des parcelles cadastrées CD 211, 212, 213, 214 et 215 constituant la voirie et les espaces verts du lotissement « Le Clos Saint François » .

-AUTORISE le Maire à rédiger les actes en la forme administrative nécessaires et l'Adjoint au Maire à les signer.

Présents : 13 Exprimés : 18 Abstentions : 0 Pour : 18 Contre : 0

.....
Questions diverses :

Avant de lever la séance, Monsieur le Maire échange avec le Conseil Municipal quelques informations sur la vie de la Commune et des services communaux.

Monsieur le Maire rappelle la réunion du conseil d'école prévue le 5 février 2013 qui portera sur la réforme des rythmes scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'ayant été soulevée,

La séance du Conseil Municipal est levée à 22h

.....
Cette séance comporte les délibérations suivantes :

- Délibération n°1 : Extension des compétences de la communauté d'agglomération Pau Pyrénées aux activités d'eaux vives
- Délibération n°2 : Voirie communale : Domaine des Pyrénées - demande de reprise de voiries et espaces communs
- Délibération n° 3 : Fin de l'enquête publique relative à la reprise des espaces communs du Clos Saint François

La liste des conseillers présents et leurs signatures figurent ci-dessous :

Monsieur Jean-Claude BOURIAT, Maire

Madame Geneviève CAMBET,

Monsieur Jean-Louis COUTENET,

Monsieur Bernard CAPELLE,

Madame Sylvie ZEROUAL,

Madame Suzanne ARTIGANAVE,

Monsieur Michel BARDOCHAN,

Monsieur Olivier DEAT,

Madame Nicole GIL,

Monsieur Romain KALVIKOWSKI,

Monsieur Jean-Louis LEJEUNE,

Madame Bernadette LIMERAT,

Madame Sandrine MENGEOLE,

Madame Claire PUPION,

Monsieur Christophe SOULAGNET